

REVENU SOCIAL UNIVERSEL GARANTI

Réalisé par le



Groupe de Recherche et de Formation
sur la Pauvreté au Québec

Pour les groupes membres du



**Front commun
des personnes
assistées sociales
du Québec**

Réalisé avec la participation financière de communautés religieuses, du Groupe de recherche et de formation sur la pauvreté au Québec (GRFPQ) et de la Caisse d'économie solidaire Desjardins, qui contribue à bâtir un Québec plus juste dans la perspective d'un développement durable.



Desjardins
Caisse d'économie solidaire

Objectifs de la formation

1. S'approprier collectivement la revendication du revenu social universel garanti (RSUG);
2. Comprendre le choix des mots utilisés dans cette revendication (revenu / social / universel / garanti) ;
3. Identifier les obstacles à la mise en place du RSUG ;
4. Identifier des alliés avec qui continuer le voyage

À la prochaine...

Horaire

Accueil

1^{ère} partie ½ journée page 4
Durée approximative 3h30

- | | |
|--|----------|
| 1- Introduction | (10 min) |
| 2- Présentation des personnes participantes et de leur groupe | (30 min) |
| 3- 9 besoins essentiels reconnus par le gouvernement (étape 1 et 2)
« Si pas couvert, je ne peux pas vivre » | (45 min) |
| PAUSE (15 min) | |
| 4- 9 besoins essentiels reconnus par le gouvernement (étape 3)
« Si pas couvert, je ne peux pas vivre » | (30 min) |
| 5- Nos mesures sociales au Québec | (40 min) |
| 6- Évaluation | (30 min) |

2e partie ½ journée page 15
Durée approximative 3h30

- | | |
|---|----------|
| 7- Retour sur la première partie | (5 min) |
| 8- Obstacle et PAS pour être en route vers... | (60 min) |
| PAUSE (15 min) | |
| 9- Création collective Panneau de circulation : En route vers un RSUG... | (90 min) |
| 10- Évaluation de la formation | (30 min) |

9 BESOINS ESSENTIELS RECONNUS PAR LE GOUVERNEMENT

Essentiel = Nécessaire, indispensable (dictionnaire Petit Larousse)

« Si pas couvert, je ne peux pas vivre »

Selon vous quel montant par mois, faut-il pour répondre à ces besoins?
À votre avis, est-ce que le gouvernement a oublié des besoins? Si oui, lesquels?

BESOINS	\$\$\$ / MOIS
1- Alimentation	
2- Logement	
3- Entretien ménager	
4- Soins personnels	
5- Communications	
6- Habillement	
7- Ameublement	
8- Transport	
9- Loisirs ¹	
10-	
11-	
12-	
13-	
14-	
TOTAL	

¹ Le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale : <http://www.mess.gouv.qc.ca/regles-normatives/a-identification-clientele/03-aide-financiere-dernier-recours/03.01.01.html>

AIDES FINANCIÈRES PROVINCIALES				ASSURANCE ET AIDE FINANCIÈRE DU FÉDÉRAL	
AIDE SOCIALE	SOLIDARITÉ SOCIALE	AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES	SALAIRE MINIMUM	CHÔMAGE	PENSION DE VIEILLESSE
<p>604\$ / mois 7248\$ / an</p> <p>Revenu de travail permis : 200\$ pour une personne seule 300\$ pour une famille</p>	<p>943\$ / mois 11 316\$ / an</p> <p>Revenu de travail permis : 100\$</p>	<p>Maximal : Une personne seule n'ayant aucun revenu de travail et des parents travaillant au salaire minimum (aucune contribution parentale demandée) ne vivant plus sous leur toit</p> <p>850\$ / mois 10 200\$ / an</p> <p>Prêt = 2440\$ (ENDETTEMENT) Bourse = 7760\$</p> <p>Minimal : 0\$ = crédit ENDETTEMENT GARANTI</p>	<p>Montant en vigueur 1^{er} mai 2012 9,90\$ / heure</p> <p>En moyenne les personnes travaillant au salaire minimum font 25h/semaine² 247.50\$ / semaine</p> <p>Prime au travail : montant maximum pour une personne seule 532.98\$ / année</p> <p>Revenu maximal pour avoir droit à la prime au travail pour une personne seule = 15 344\$</p> <p>Pour un total 13 403\$ / an 1117\$ / mois</p> <p>1^{er} mai 2013 10,15\$</p>	<p>55% du revenu de travail Personne seule ayant travaillé au salaire minimum 25h/semaine 272,25\$/2 semaines 7078,50\$ / année 590\$ / mois</p> <p>Revenu de travail permis : Depuis le 5 août 2012 : nouveau projet pilote l'objectif encouragé les chômeurs à travailler durant leur période de prestations. Un chômeur verra ses prestations coupées d'un montant équivalent à la moitié du revenu gagné dans la semaine.</p> <p>Maximal : 970\$ /2 semaines 2101,66\$ / mois 25 220\$/ an</p> <p>Dans les faits, aucun chômeur ne reçoit des prestations, un an. Le nombre de semaines de prestations varie en fonction de deux critères: 1- le taux de chômage régional 2- le nombre d'heures assurables accumulées</p> <p>Les semaines de prestation varient entre 14 et 45 semaines.³</p>	<p>*** Selon la définition faite par le FCPASQ du RSUG, toutes personnes de 18 à 65 ans auraient accès. Étant donné les changements apportés par le fédéral sur l'âge de la vieillesse, des questions se posent avec la sécurité de la vieillesse. Il faudra donc réévaluer ce programme ***</p> <p>Pension de vieillesse Montant en vigueur janvier 2013 546,07\$ / mois (montant minimal)</p> <p>Montant maximal du Supplément de revenu garanti (SRG) 740,44\$ / mois</p> <p>Pour un total 1 286,51\$ / mois (montant maximal) 15 438,12\$ / an⁴</p>

² Information venant d'au bas de l'échelle

³ Information venant Mouvement autonome est solidaire des sans-emploi (MASSE)

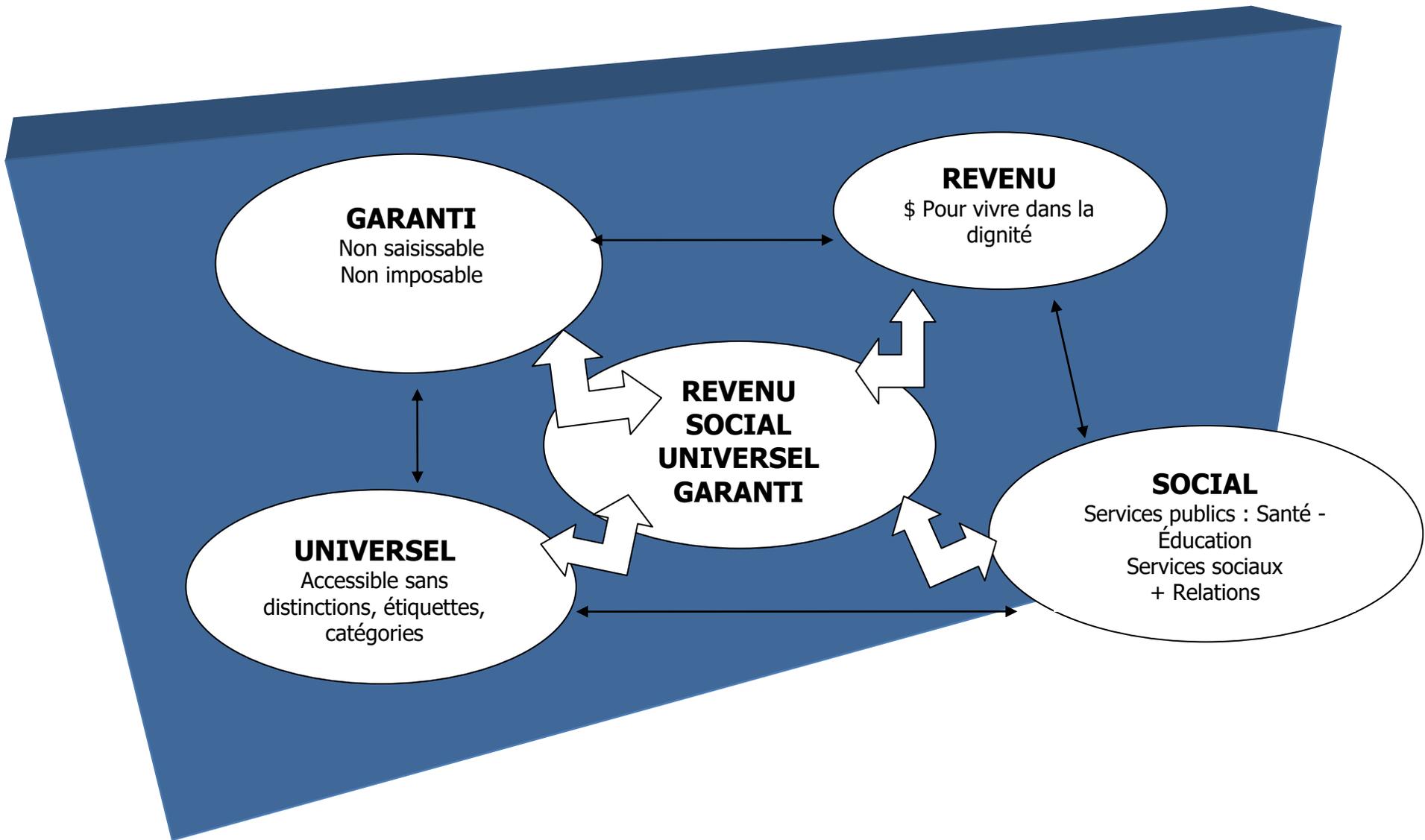
⁴ Information site du gouvernement du Canada, <http://www.servicecanada.gc.ca/fra/psr/sv/pdf/sv-oas-rates-jan-mar-2013.pdf>

Revendication du Collectif pour un Québec sans pauvreté

Mesure du panier de consommation

Seuils de faible revenu, d'après la Mesure du panier de consommation (MPC), pour les personnes, selon le type d'unité familiale, Québec, 2009					
		2012 Seuil de revenu faible MPC			
Nombre de personnes dans l'unité familiale		1	2	3	4
Selon le Collectif pour un Québec sans pauvreté (CQSP) en 2012 pour 1 personne		15 478\$	21 669.20	26 349.75	30 956\$

<u>Répartition</u>	<u>1 personne/année</u>	<u>1 personne/mois</u>	<u>2ad + 2 enf/année</u>	<u>2ad + 2 enf/mois</u>	<u>Carte mensuelle STM</u>
Nourriture 28 %	<u>4333.84</u>	<u>361.15</u>	<u>8667.68</u>	<u>722.31</u>	Montréal :
Vêtements 10 %	<u>1547.80</u>	<u>128.98</u>	<u>3095.60</u>	<u>257.97</u>	1 adulte :
Logement 31 %	<u>4798.18</u>	<u>399.85</u>	<u>9596.36</u>	<u>799.70</u>	77\$
Transport 6 %	<u>928.68</u>	<u>77.39</u>	<u>1857.36</u>	<u>154.78</u>	2 adultes : 154\$
Autres* 25 %	<u>3869.50</u>	<u>322.46</u>	<u>7739.00</u>	<u>644.92</u>	Laval :
*ameublement, téléphone, fournitures scolaires, frais de garde, soins de santé					1 adulte :
Non assurés , hygiène personnelle, médicaments non assurés, assurances...					151\$
					2 adultes : 302\$



- Les politiques mettant l'accent sur la pauvreté ne sont toutefois qu'une partie de la solution.

- Le plus grand contexte des politiques gouvernementales au Canada comprend des systèmes importants qui n'ont peut-être pas été conçus spécifiquement pour vaincre la pauvreté, mais qui pourraient néanmoins avoir une grande incidence sur les risques et les coûts liés à la pauvreté.

- Cela comprend notre système de santé, le système judiciaire et les politiques touchant les enfants, l'éducation, le marché du travail et la fiscalité.
- Dans ce contexte, il y a des possibilités de prévenir la pauvreté.

Toutefois, une pauvreté persistante exerce sur tous ces aspects une pression qui engendre des coûts supplémentaires

Le revenu social universel garanti selon le FCPASQ

Le Revenu social universel garanti (RSUG) est un moyen de lutter contre la pauvreté et de mieux redistribuer la richesse. Son **principe universel** est simple : **toute personne qui a 18 ans et plus** recevrait chaque mois un montant lui permettant de couvrir ses besoins essentiels et de vivre dans la dignité. Des exceptions pourraient s'appliquer dans le cas de jeunes mères mineures, de personnes immigrantes, etc.



Ce montant est évalué, pour 2008, à **18,373 \$ par année pour une personne**⁵. Ce revenu est établi sur une **base individuelle**, donc chaque personne d'une même famille aurait droit au même montant. C'est une question de respect de la dignité de tous et de toutes. Ce revenu est **garanti** : il ne pourrait pas être coupé.

Ce revenu vise, en premier lieu, **une véritable couverture des besoins essentiels** identifiés dans *la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles* :

1. **l'alimentation;**
2. **le logement;**
3. **l'entretien ménager;**
4. **les soins personnels;**
5. **les communications;**
6. **l'habillement;**
7. **l'ameublement;**
8. **le transport**
9. **les loisirs**⁶.

Ce revenu fait partie d'un **grand projet de société** que portent le FCPASQ et ses groupes membres. Ainsi, ce revenu doit s'accompagner de **services publics universels et gratuits** pour améliorer l'ensemble des conditions de vie des personnes du Québec.



Le Revenu social universel garanti serait un **nouveau programme** qui viendrait remplacer : l'aide sociale, l'aide financière aux études, l'allocation-logement, le crédit d'impôt pour la solidarité. D'autres programmes continueraient d'exister au Québec (le Régime des rentes du Québec, l'assurance-médicaments, le régime de congé parental, l'assurance automobile, soutien aux enfants) et au Canada (l'assurance-emploi et les prestations fiscales pour enfants). Bien sûr, des questions se posent avec la sécurité de la vieillesse. Il faudra donc évaluer ce programme en fonction de notre lien avec le Canada à ce moment-là.

Une meilleure façon de calculer les impôts nous permettra de faire le suivi de ce revenu annuellement. Si une personne a de bons revenus de travail en plus de son RSUG, elle pourrait redonner une bonne partie de son RSUG en impôt. Ça s'appelle la redistribution de la richesse.

⁵ Ce montant de base serait équivalent au seuil de faible revenu après impôt d'une **personne seule** établi à chaque année par Statistiques Canada pour une population de 500,000 et plus <http://www.statcan.gc.ca/pub/75f0002m/2009002/tbl/tbl-2-fra.htm>

⁶ Le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale : <http://www.mess.gouv.qc.ca/regles-normatives/a-identification-clientele/03-aide-financiere-dernier-recours/03.01.01.html>

ROCHE revenu universel garanti (RUG)



ROCHE social universal garanti (SUG)



PAS revenu universel garanti (RUG)



PAS social universal garanti (SUG)



Évaluation

Dans l'ensemble, je suis :

Très satisfait-e _____

Peu satisfait-e _____

Satisfait-e _____

Pas satisfait-e _____

	+					<u>Commentaires</u>
Outil du photolangage						
Tableau des 9 besoins essentiels						
Tableau de l'aide financière offerte par le provincial et le fédéral						
Tableau expliquant la mesure du panier de consommation						
Tableau définition de chacun des mots du RSUG						
<i>Le schéma le sens des sous</i>						
Outil ROCHES et PAS						
Confection d'une œuvre collective						
Animation en général Suite logique dans l'animation						
Est-ce que la formation a répondu aux objectifs						
Cette formation vous a aidé à mieux comprendre le RSUG						
Autres points (précisez)						

Commentaires ou suggestions d'amélioration :

Ce que j'ai appris aujourd'hui? (Prise de conscience, nouvelles connaissances?)

Ce que j'aimerais apprendre demain?

Aimeriez-vous participer à une session d'approfondissement sur le RSUG?
